

<i>PHONETIQUE</i>	<i>PHONOLOGIE</i>
<p>1. C'est au phonéticien qu'il revient d'identifier et de différencier, dans une bonne mesure, les différents sons utilisés pour parler</p>	<p>1. Le phonologue, quant à lui part de cette identification pour dégager, à l'aide du critère de la fonction, le système des sons propre à une langue donnée.</p>
<p>2. L'étude phonétique d'une langue peut se faire sans faire appel au sens. À la limite, on pourrait étudier les caractéristiques phonétiques d'une langue qu'on ne comprendrait même pas.</p>	<p>2. La phonologie s'occupe de la fonction des sons dans la transmission d'un message. Il faut donc comprendre une langue pour faire de la phonologie. En d'autres termes, la phonologie recherche les différences de prononciation qui correspondent à des différences de sens, ce qu'on appelle des oppositions distinctives.</p>
<p>3. On distingue généralement entre une transcription phonétique et une transcription phonologique : la première consiste à noter les sons, avec plus ou moins de précision, selon les besoins du moment ; chaque symbole est censé correspondre à une articulation ou à une impression auditive déterminée (le phone)</p>	<p>3. Dans la transcription phonologique, chaque symbole désigne un phonème et non un son déterminé dont on ne retient, dans toute la mesure du possible, que ce qui est pertinent pour la communication linguistique.</p>
<p>4. La transcription phonétique est bornée par des crochets ex : [papa]</p>	<p>4. La transcription phonologique par des traits (barres) obliques ex : /papa/.</p>
<p>5. Les domaines (branches) de la phonétique sont :</p> <p>a/ la phonétique articulatoire (étude des organes de la parole et de la production des sons),</p> <p>b/ la phonétique acoustique (étude des propriétés physiques des sons),</p> <p>c/ la phonétique auditive (étude de l'appareil auditif et du décodage des sons)</p>	<p>5. Les domaines (branches) de la phonologie sont :</p> <p>a/ la phonématique : étude linguistique des unités distinctives minimales ou phonèmes, en nombre limité dans chaque langue. Ses deux opérations sont :</p> <p>la commutation ex: /ru/ et /vu/</p> <p>la permutation ex : /sale/(salé) et /lase/(lacé)</p> <p>b/ la prosodie : étudie les éléments phoniques qui accompagnent la réalisation de deux ou plusieurs phonèmes et qui ont aussi une fonction distinctive : l'accent, le ton et l'intonation.</p>